KAUSIFLAM

# MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

## INSERTS A GRANULÉS DE BOIS

Type de chauffage Air

IGC06A000 SERYNO
IGC09A002 TOMY

Kausiflam est synonyme de professionnalisme, de fiabilité et de garantie
Tous nos produits proposent des solutions innovantes pour le chauffage au bois, nés des technologies les plus avancés, ils vous garantissent une fabrication de très haut niveau gage de sécurité le tout associé à une prise en main conviviale et à un design innovant
Tous les produits Kausiflam sont certifiés conformément aux normes en vigueur à ce jour
Nous vous invitons à lire attentivement les informations et les conseils de ce manuel avant de procéder à l'installation et à l'utilisation de votre nouvel appareil.
Nous vous conseillons également de montrer aux personnes chargées du montage, de l'installation et de la mise en service de ce produit, les indications techniques reportées dans les pages suivantes, afin que ces personnes disposent de tous les éléments nécessaires pour une mise en service correcte
Ce manuel d'utilisation et d'entretien est conçu pour vous donner toutes les informations nécessaires pour exploiter au mieux votre appareil, avec une attention particulière portée à la mise en service, à l'utilisation, au nettoyage et à l'entretien de l'appareil.

Vous venez d'acquérir un poêle à granulés Kausiflam et nous vous en remercions.
Pour assurer un suivi et une réponse rapide à vos demande, merci de remplir le formulaire (exemple ci-dessous) sur le site www.kausiflam.fr

Enregistrement de votre poêle

| | | |
|---|---|---|
| Modèle * | | Veuillez choisir votre modèle. |
| Numéro de série * | | Veuillez saisir votre numéro de série. |
| Date d'achat * | | Veuillez préciser votre date d'achat. |
| Date de mise en service * | | Veuillez préciser la date de mise en service. |
| Numéro de facture * | | Veuillez saisir le numéro de votre facture. |

Informations personnelles

| | | |
|---|---|---|
| Nom * | | Veuillez saisir votre nom. |
| Prénom * | | Veuillez saisir votre prénom. |
| Adresse* | | Veuillez saisir votre adresse. |
| Code postal* | | Veuillez saisir votre code postal. |
| Ville* | | Veuillez saisir votre ville. |
| Email* | | Veuillez saisir votre email. |
| Téléphone* | | Veuillez saisir votre téléphone. |
| Portable | | |
| Société | | |

Votre revendeur

| | | |
|---|---|---|
| Nom de votre revendeur * | | Veuillez saisir le nom de votre revendeur. |
| Adresse du revendeur * | | Veuillez saisir l'adresse de votre revendeur. |
| Téléphone du revendeur * | | Veuillez saisir le téléphone de votre revendeur. |

Edition: Avril 2015

SOMMAIRE

1 Caractéristiques techniques

2 Règles de sécurité et respect des normes

3 Instructions de mise en place

4 Distances de sécurité

5 Positionnement des raccordements

6 Raccordement électrique

7 Raccordement à la cheminée

8 Alimentation en air de combustion

9 Consignes pour une utilisation en toute sécurité

10 Le remplissage en combustible

11 Le combustible

12 Mise en service

13 Réglage du programmateur

14 Explications des sécurités

15 Entretien

16 Schéma électrique

17 Diagnostic des pannes et solutions

18 Garantie

Edition: Avril 2015

# 1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| Description | | SERYNO | TOMY |
|---|---|---|---|
| Puissance calorifique Nominale | kW | 6,5 | 9 |
| Puissance calorifique minimale | kW | 3,3 | 3 |
| Rendement | % | 86 % | 85 % |
| Émissions CO à 13% d'$O_2$ (min/max) | % | 0,02 - 0,06 | 0,02 - 0,05 |
| Consommation horaire (min/max) | Kg/h | 0,8-1,6 | 0,6-2,1 |
| Température moyenne fumées | °C | 205 | 210 |
| Tirage minimal du conduit de fumée | pa | 10-12 | 10-12 |
| Alimentation électrique | V - Hz | 230 -50 | 230 -50 |
| Consommation électrique allumage | W | 300 | 300 |
| Consommation électrique en régime | W | 50 | 50 |
| Autonomie (maxi) | h | 15 | 25 |
| Diamètre conduit fumées | mm | 80 | 80 |
| Diamètre prise d'air | mm | 40 | 40 |
| Surface chauffée (suivant isolation) | $m^2$ | 50 à 90 | 80 à 130 |

| En cm | SERYNO | TOMY |
|---|---|---|
| Largeur | 62 | 86 |
| Hauteur | 55 | 62 |
| Profondeur | 46 | 70 |
| Poids kg | 97 | 80 |
| Trémie kg | 12 | 15 |

EQUIPEMENT
Pressostat de contrôle évacuation des fumées
Cendrier
Vitre autonettoyante
Soufflage d'air chaud
Télécommande
Deux capteurs de température (pilotage du fonctionnement et de la température ambiante)
Sécurité de surchauffe
Préprogrammé
Programmateur hebdomadaire avec 4 plages de fonctionnement par jour
Creuset en inox et acier
Coulissant avec blocage

Edition: Avril 2015

# 2 REGLES DE SÉCURITÉ ET RESPECT DES NORMES

Ce manuel a été rédigé par le constructeur et doit être considéré comme faisant partie intégrante du produit. Les informations qu'il contient doivent être lues aussi bien par tout personnel non qualifié que par le personnel technique chargé d'intervenir sur le produit.
Ce manuel vise à fournir toutes les informations nécessaires à l'installation et à l'utilisation du produit de manière appropriée.
Les illustrations et schémas contenus dans ce manuel sont fournis à titre d'exemple. Ainsi, afin de garantir en permanence le développement et l'optimisation du produit, le constructeur se réserve le droit d'apporter toute modification considérée comme nécessaire et ce, sans préavis.
Ce manuel doit être consulté chaque fois qu'une opération doit être réalisée sur le produit. Ce document doit donc être conservé en lieu sûr.
Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommage éventuel causé aux personnes, biens ou animaux en raison du non-respect des normes d'installation, d'utilisation et d'entretien décrites dans ce manuel, et du non-respect de la législation locale en la matière, y compris la législation faisant référence aux normes nationales et européennes.
L'installation doit toujours être réalisée par un personnel habilité, qui devra fournir à l'acquéreur (le cas échéant) une déclaration de conformité de l'installation, et assumera l'entière responsabilité de l'installation dans les règles de l'art, dans le respect des normes en vigueur et garantissant le bon fonctionnement du produit installé.

Recommandations
L'installation, le branchement électrique, les vérifications, l'entretien et les réparations doivent être réalisés exclusivement par un personnel qualifié autorisé par le fabricant et possédant une bonne connaissance du produit
- L'installation sera réalisée dans le respect des spécifications des DTU en vigueur et des différentes instructions de montage et d'utilisation.
- L'appareil doit OBLIGATOIREMENT être raccordé à un conduit d'évacuation des fumées
- Prévoyez une ventilation suffisante du local dans lequel se trouve l'appareil
- Le constructeur décline toutes responsabilités en cas de:
- non respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation
- modifications de l'appareil ou d'utilisation de pièces de rechange non fournis par ses soins
- d'installation incorrecte pouvant provoquer des dommages aux personnes, aux animaux
- non respect des préconisations d'entretien et de maintenance

Informations générales
- L'alimentation électrique est en 230V, 50 Hz + conducteur de terre
S'assurer que les variations de tension ne dépassent pas de plus de 10% la valeur nominale
- ATTENTION Cet appareil peut fonctionner de manière entièrement automatique, avant chaque intervention, il est IMPERATIF de débrancher la prise de courant. Contacter votre installateur pour toutes interventions sortant du cadre de ce manuel
- En fonctionnement, les surfaces extérieures de l'appareil sont chaudes, ne pas toucher le verre ni les parois de l'habillage. L'appareil transmet par rayonnement à travers le vitrage, une importante chaleur : ne pas placer de matériaux ni d'objets sensibles à la chaleur à une distance inférieure à 1.5 m de la zone vitrée.
- Informer les enfants des précautions à prendre pendant le fonctionnement et des dangers quand l'appareil est allumé, toutes les parties chaudes de ce dernier peuvent provoquer de graves brûlures.
- La porte de la chambre de combustion doit TOUJOURS être fermer durant l'allumage et le fonctionnement de l'appareil.
- L'appareil est équipé d'un allumage automatique, NE JAMAIS essayer de l'allumer avec un produit inflammable.
-
En cas de problèmes (feu de cheminée, extinction...), mettre l'appareil hors tension, ne JAMAIS utiliser d'eau pour éteindre le feu.

Edition: Avril 2015

- N’enlevez jamais la grille de protection située dans le réservoir à granulés. Risque de blessures en cas de redémarrage automatique de l’appareil. En cas de corps étranger coincé, toujours débrancher la prise d’alimentation et faite appel à votre installateur.
- Dans le cas d’allumage raté, il est nécessaire de vider les granules de bois présents dans le creuset, avant un nouvel allumage

# 3 INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE

Déballage du produit
L'emballage est composé d’une coiffe en carton recyclable conforme aux normes RESY, de garnitures intérieures recyclables en EPS expansé, d'une palette en bois. Tous les matériaux peuvent être réutilisés pour un usage semblable ou éventuellement être éliminés avec les déchets ménagers, conformément aux normes en vigueur.
Après avoir déballé l'appareil s'assurer qu'il est intact.

Attention!
Il est recommandé de déplacer l'appareil à l'aide d'engins adaptés en respectant les normes en vigueur en matière de sécurité. Ne jamais transporter l’appareil couché

# 4 DISTANCES DE SECURITE

L'appareil doit être installé sur un sol en mesure de supporter son poids. Si la capacité portante du plancher est trop faible il faudra adopter les mesures appropriées (ex. plaque de répartition de la charge).
Le poêle doit être installé dans un endroit permettant un accès facile pour le nettoyage de l'appareil, du conduit de raccordement et du conduit de cheminée.
Laisser un espace de 15 cm minimum autour de l'appareil afin de permettre un refroidissement efficace du poêle et une bonne répartition de la chaleur dans la pièce. Pour éviter tout risque d'incendie il faut laisser une distance de sécurité de 20 cm au moins entre le poêle et les objets inflammables ou sensibles à la chaleur (divans, meubles, revêtements en bois etc.) à l'arrière et sur les côtés de l'appareil et de 80 cm devant le foyer. Si le plancher est en matériau combustible il faut installer le poêle sur une plaque de sol en matériaux incombustible (en acier, verre ou marbre) qui doit dépasser de 50 cm minimum côté foyer et de 20cm sur les autres côtés (voir fig. 1).Il est interdit d'installer le poêle dans une chambre ou une salle de bains ou de douche.

Fig 1

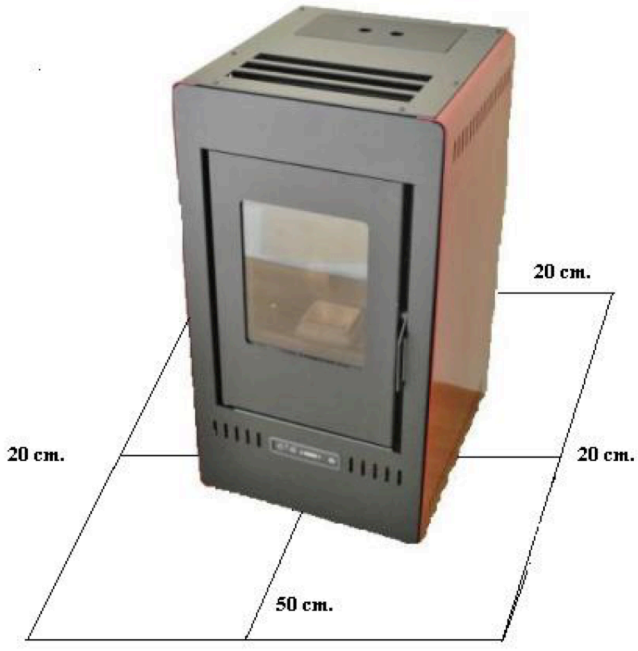


Edition: Avril 2015

# 5 POSITIONNEMENT DES RACCORDEMENTS

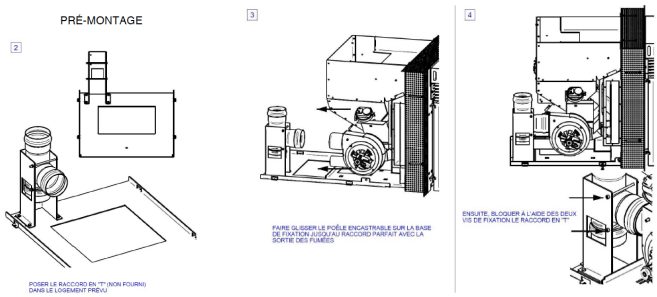
PRÉ-MONTAGE
2
POSER LE RACCORD EN "T" (NON FOURNI) DANS LE LOGEMENT PRÉVU
3
FAIRE GLISSER LE POÊLE ENCASTRABLE SUR LA BASE DE FIXATION JUSQU'AU RACCORD PARFAIT AVEC LA SORTIE DES FUMÉES
4
ENSUITE, BLOQUER À L'AIDE DES DEUX VIS DE FIXATION LE RACCORD EN "T"

## MONTAGE
## IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LA SÉQUENCE DE MONTAGE

1 **ATTENTION!**
AVANT DE POSER LE POÊLE ENCASTRABLE, FIXER LE PLATEAU DE FIXATION

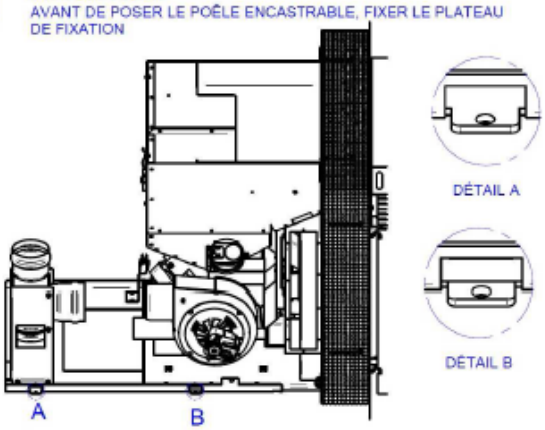


APRÈS AVOIR VÉRIFIÉ LES MESURES D'ENCOMBREMENT, LA PRÉSENCE D'UNE PRISE ÉLECTRIQUE, DU TUYAU D'ÉVACUATION DES FUMÉES, IL EST POSSIBLE DE PROCÉDER À LA FIXATION DE LA BASE AU PLATEAU D'APPUI DE LA CHEMINÉE DANS LES LOGEMENTS PRÉVUS.

2

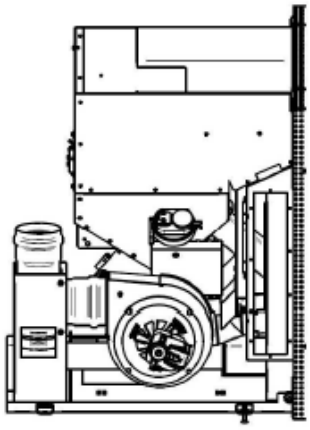

POSER LE POÊLE ENCASTRABLE SUR LA BASE, LE POUSSER VERS L'INTÉRIEUR JUSQU'AU RACCORD DE LA SORTIE DES FUMÉES AVEC LE RACCORD EN "T"

3

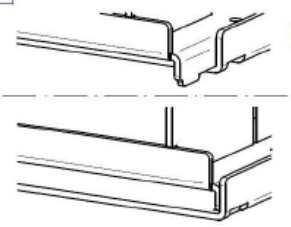


RÉPÉTER L'OPÉRATION PLUSIEURS FOIS POUR VÉRIFIER LA BONNE TENUE. TERMINER L'INSERTION EN SOULEVANT LÉGÈREMENT ET EN MÊME TEMPS EN POUSSANT LE POÊLE ENCASTRABLE JUSQU'À SON BLOCAGE

4

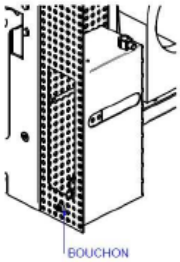


AVANT DE FIXER LE CADRE DROIT, INSÉRER DANS LE BOUCHON PRÉVU LA SONDE AMBIANTE

5

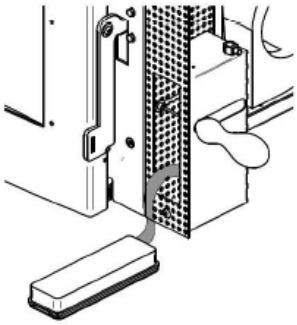

BLOQUER LES CADRES AVEC LES VIS FOURNIES. FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION AU CADRE DROIT : AVANT TOUT, IL FAUT FIXER LE CADRE À LA CHEMINÉE, PUIS FIXER L'ÉCRAN AU CADRE.

6

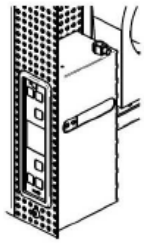

**ATTENTION**: IL FAUTO FIXER D'ABORD LE CADRE, PUIS L'ÉCRAN

Si une poutre est située au-dessus du poêle, il faut l'isoler de manière adèquate. En cas d'entretien extraordinaire à faire effectuer par du personnel autorisé, à poêle éteint, soulever légèrement la façade et l'enlever.
**Chargement des pellets :** enlever le tiroir supérieur et verser les pellets. Cette opération peut être effectuée même quand le poêle est allumé.

TOMY

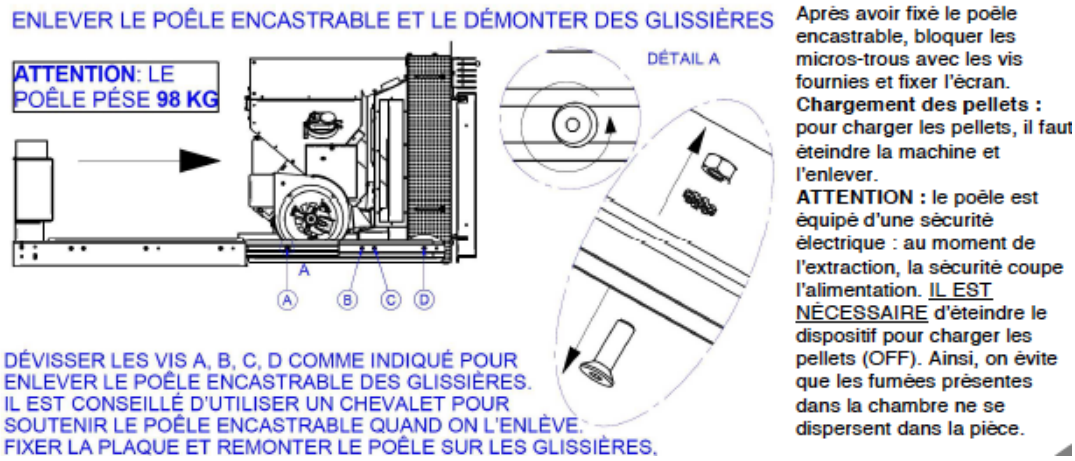
ENLEVER LE POÊLE ENCASTRABLE ET LE DÉMONTER DES GLISSIÈRES
ATTENTION: LE POÊLE PÈSE 98 KG
DÉTAIL A
A
B
C
D
DÉVISSER LES VIS A, B, C, D COMME INDIQUÉ POUR ENLEVER LE POÊLE ENCASTRABLE DES GLISSIÈRES.
IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN CHEVALET POUR SOUTENIR LE POÊLE ENCASTRABLE QUAND ON L'ENLÈVE.
FIXER LA PLAQUE ET REMONTER LE POÊLE SUR LES GLISSIÈRES.

Après avoir fixé le poêle encastrable, bloquer les micros-trous avec les vis fournies et fixer l'écran.
**Chargement des pellets :** pour charger les pellets, il faut éteindre la machine et l'enlever.
**ATTENTION :** le poêle est équipé d'une sécurité électrique : au moment de l'extraction, la sécurité coupe l'alimentation. IL EST NÉCESSAIRE d'éteindre le dispositif pour charger les pellets (OFF). Ainsi, on évite que les fumées présentes dans la chambre ne se dispersent dans la pièce.

SERYNO

**LA CHEMINÉE DOIT ÊTRE INSTALLÉE AVEC 0,5 M DE TUYAU DE ϕ80MM CERTIFIÉ EN 1856-2**

S'assurer des mesures d'encombrement, de la présence d'une prise électrique et d'un tuyau d'évacuation des fumées.

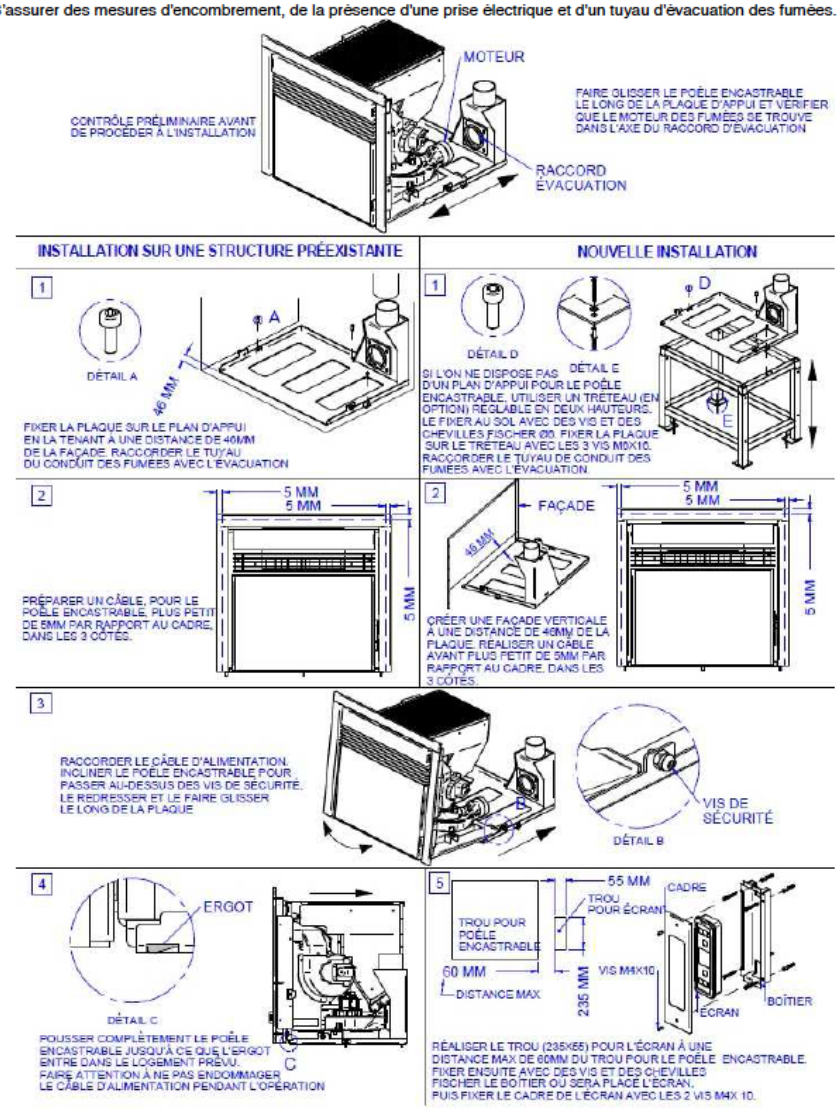
MOTEUR
CONTRÔLE PRÉLIMINAIRE AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION
FAIRE GLISSER LE POÊLE ENCASTRABLE LE LONG DE LA PLAQUE D'APPUI ET VÉRIFIER QUE LE MOTEUR DES FUMÉES SE TROUVE DANS L'AXE DU RACCORD D'ÉVACUATION
RACCORD ÉVACUATION
INSTALLATION SUR UNE STRUCTURE PRÉEXISTANTE
NOUVELLE INSTALLATION
1
DÉTAIL A
ϕ A
46 MM
FIXER LA PLAQUE SUR LE PLAN D'APPUI EN LA TENANT À UNE DISTANCE DE 46MM DE LA FAÇADE. RACCORDER LE TUYAU DU CONDUIT DES FUMÉES AVEC L'ÉVACUATION
DÉTAIL D
DÉTAIL E
ϕ D
SI L'ON NE DISPOSE PAS D'UN PLAN D'APPUI POUR LE POÊLE ENCASTRABLE, UTILISER UN TRÉTEAU (EN OPTION) RÉGLABLE EN DEUX HAUTEURS. LE FIXER AU SOL AVEC DES VIS ET DES CHEVILLES FISCHER Ø8. FIXER LA PLAQUE SUR LE TRÉTEAU AVEC LES 3 VIS M6X10. RACCORDER LE TUYAU DE CONDUIT DES FUMÉES AVEC L'ÉVACUATION
2
5 MM
5 MM
5 MM
PRÉPARER UN CÂBLE, POUR LE POÊLE ENCASTRABLE, PLUS PETIT DE 5MM PAR RAPPORT AU CADRE, DANS LES 3 CÔTÉS.
FAÇADE
46 MM
CRÉER UNE FAÇADE VERTICALE À UNE DISTANCE DE 46MM DE LA PLAQUE. RÉALISER UN CÂBLE AVANT PLUS PETIT DE 5MM PAR RAPPORT AU CADRE, DANS LES 3 CÔTÉS.
3
RACCORDER LE CÂBLE D'ALIMENTATION. INCLINER LE POÊLE ENCASTRABLE POUR PASSER AU-DESSUS DES VIS DE SÉCURITÉ. LE REDRESSER ET LE FAIRE GLISSER LE LONG DE LA PLAQUE
B
VIS DE SÉCURITÉ
DÉTAIL B
4
ERGOT
DÉTAIL C
POUSSER COMPLÈTEMENT LE POÊLE ENCASTRABLE JUSQU'À CE QUE L'ERGOT ENTRE DANS LE LOGEMENT PRÉVU. FAIRE ATTENTION À NE PAS ENDOMMAGER LE CÂBLE D'ALIMENTATION PENDANT L'OPÉRATION
C
5
55 MM
TROU POUR ÉCRAN
CADRE
TROU POUR POÊLE ENCASTRABLE
60 MM
DISTANCE MAX
235 MM
VIS M4X10
ÉCRAN
BOÎTIER
RÉALISER LE TROU (235X55) POUR L'ÉCRAN À UNE DISTANCE MAX DE 60MM DU TROU POUR LE POÊLE ENCASTRABLE. FIXER ENSUITE AVEC DES VIS ET DES CHEVILLES FISCHER LE BOÎTIER OÙ SERA PLACÉ L'ÉCRAN. PUIS FIXER LE CADRE DE L'ÉCRAN AVEC LES 2 VIS M4X 10.

Si une poutre est située au-dessus du poêle, il faut l'isoler de manière adéquate. En cas d'entretien extraordinaire à faire effectuer par du personnel autorisé, à poêle éteint, soulever légèrement la façade et l'enlever.
**Chargement des pellets :** enlever le tiroir supérieur et verser les pellets. Cette opération peut être effectuée même quand le poêle est allumé.

Les données ci-dessus sont purement indicatives et sans engagement. Le fabricant se réserve le droit d'apporter toutes les modifications qu'il jugera nécessaires pour améliorer les performances de l'appareil.

Edition: Avril 2015

# 6 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

L'appareil doit être installé par un professionnel spécialisé. Le poêle est muni d'un câble qui doit être branché, après avoir ajouté une fiche appropriée si nécessaire, sur une prise de courant correspondant à la charge et à la tension spécifiées pour chaque modèle, comme indiqué dans le tableau des caractéristiques techniques (voir page 4); la prise devra être accessible quand l'appareil est installé. S'assurer en outre que l'installation électrique dispose d'une mise à la terre efficace, si ce n'est pas le cas, il convient de réaliser la mise à la terre conformément aux normes et règlementations en vigueur.
N.B. le circuit du poêle est protégé par un fusible placé dans l'interrupteur général situé à l'arrière du poêle. Couper le courant avant d'effectuer toute intervention d'entretien et/ou de contrôle.

### Thermostat

Le thermostat a pour fonction d'abaisser au minimum la puissance de chauffe lorsque la température prédéfinie est atteinte. Lorsque le poêle est en fonctionnement normal l'écran A affiche un nombre (par exemple 21C); cette valeur indique la température ambiante. Les touches P1 ou P2 permettent d'accéder à la programmation du thermostat; sur l'écran "set" alterne avec la température à programmer; en appuyant sur P2 on diminue la valeur, sur P1 on l'augmente. Lorsque la température voulue est programmée "set" disparaît de l'écran.
Régler à l'aide des touches P4 et P5 la puissance de chauffage voulue.

Le poêle fonctionne en mode automatique selon la puissance programmée jusqu'à ce qu'il atteigne la température de consigne demandée par l'utilisateur, il passe alors en mode modulation pour maintenir cette température.
Si la température de consigne continue à augmenter, le poêle se coupe et redémarrera automatiquement (fonction Stand by activée : delta + ou – 2°C) ou continue à fonctionner à la puissance minimale
Le poêle réalise des phases d'auto nettoyage d'une durée de 30 '' toutes les 45' (arrêt de l'alimentation en granulés et vitesse d'extraction au maximum), ne toucher à aucun réglage cette phase à pour but de brûler le surplus de granulés se trouvant dans le creuset

# 7 RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Ce chapitre donne quelques indications sur la bonne réalisation du conduit de cheminée, il ne remplace en aucun cas les normes en vigueur que l'installateur devra respecter.
Kausiflam décline toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement du poêle dû à l'utilisation d'un conduit de cheminée mal dimensionné, non conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation.
L'appareil doit être raccordé par l'intermédiaire d'un conduit de raccordement à une cheminée vertical, appelé conduit de fumées, pour évacuer par tirage naturel vers l'extérieur les fumées produites lors de la combustion,

Le conduit de fumés doit répondre aux conditions suivantes (arrêté du 22 octobre 1969)
- raccordé à un seul appareil
- construit en matériaux peu conducteurs de la chaleur, résistant à la corrosion et aux contraintes mécaniques, sans rugosité ni rétrécissement
- étanche aux produits de la combustion, imperméable, convenablement calorifugé
- avoir une sortie bien dégagée et dépassant le faite du toit d'au moins 40 cm
- sans étranglement, ni variation brusque de section avec un profil le plus rectiligne possible (pas plus de 2 dévoiements)
- La section interne du conduit sera égale ou supérieur au diamètre de sortie des fumées de l'appareil desservie avec une hauteur minimale de 3,5m

Edition: Avril 2015

Le conduit de raccordement doit être :
- étanche avec des joints adaptés qui maintiennent les caractéristiques de résistance et d'élasticité à 250°C
- Visible, ramonable et démontable sur tout le parcours avec une mise en œuvre permettant une libre dilatation
- sa section sera au moins égale à celle de la buse de l'appareil
- sa partie horizontale sera limitée à 1,5 m avec une pente positive de 3%
- prévoir un raccord en T avec bouchon à fermeture étanche pour permettre la récupération des condensas, des cendres et le nettoyage périodique du conduit sans démonter les tube

**Le conduit externe** sera isolé (utilisation d'un conduit double paroi), avec nécessité dans tout les cas de mettre :
- un chapeau protecteur pour éviter les infiltrations d'eau
- un T en partie basse pour récupérer les condensations et les suies

La longueur totale du conduit de raccordement + la cheminée ne doit pas dépasser 8m linéaire en sachant que chaque coude et T compte pour 1 m

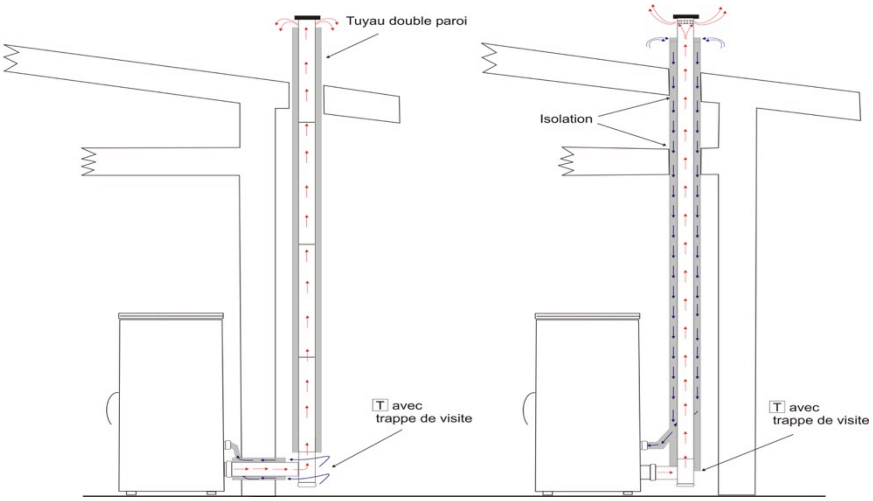


Branchement avec tube concentrique vertical

Possibilité de raccordement par ventouse horizontale (sous réserve d'acceptation du dossier par Elynes)

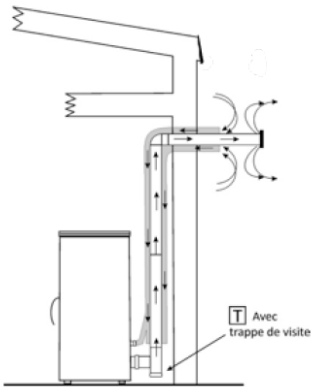


Hauteur minimale du conduit vertical 180 cm
Hauteur minimale du terminal par rapport au sol 200 cm

Edition: Avril 2015

# 8 ALIMENTATION EN AIR DE COMBUSTION

L'appareil en fonctionnement aspire l'air de la pièce ou il est installé (environ 9 m3 par kilo de granulés consommé).
Pour garantir un fonctionnement régulier de la combustion, il faut un apport d'air extérieur en supplément de celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire.

L'air nécessaire sera pris à l'extérieur par une prise protégée par une grille de protection

- Section au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 70 $cm^2$.
- Positionnement, directement sur l'extérieur ou dans un local adjacent ventilé sur l'extérieur
- Obturable lors du non fonctionnement de l'appareil et ne devra pas être placé à l'opposé des vents dominants mais face à ceux ci ou mieux sur les cotés

Fig 4

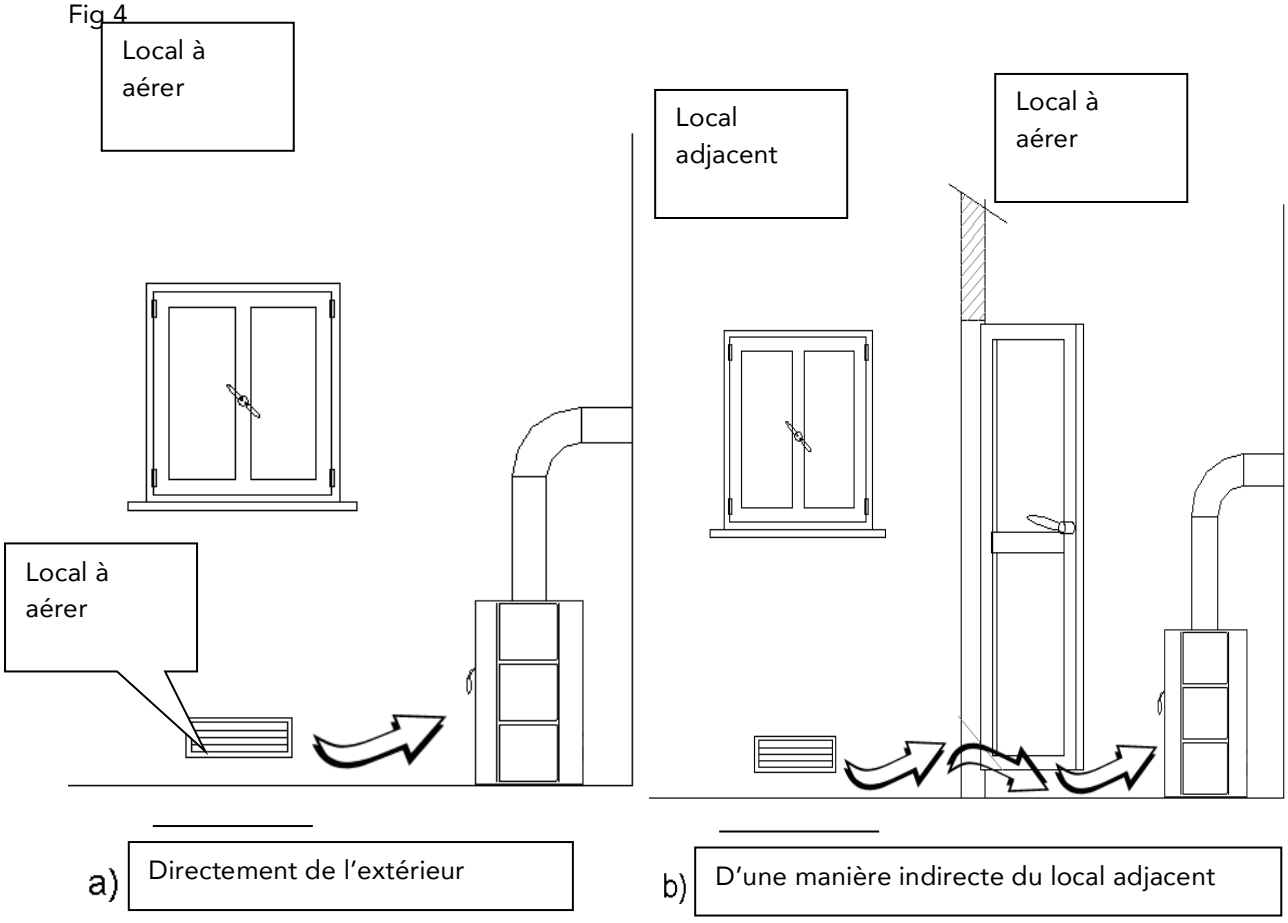


# 9 CONSIGNES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE

Avant le premier allumage, il convient de raccorder électriquement votre appareil
- Brancher le câble d'alimentation directement sur une prise avec terre (obligatoire)
- L'alimentation électrique est protégée par deux fusibles, l'un est placé dans l'interrupteur général qui se trouve à l'arrière de l'appareil et l'autre sur la carte électronique

1 Certaines surfaces sont chaudes (Porte, verre, sortie des fumées, etc.), attention aux risques de brûlures
2 Ne pas stocker de matière combustible ou inflammable à proximité de l'appareil, jamais à moins de 1m

Edition: Avril 2015

3 Ne pas stocker de sac de granulés prés de l'appareil
4 Votre appareil fonctionne exclusivement avec des granulés de bois, tout autre combustible est interdit
5 Lors du remplissage du réservoir, éviter de mettre la sciure qui peut être présente dans le fond du sac (Le non respect de cette prescription est préjudiciable pour la sécurité de l'appareil et annule toute garantie)
6 Tenir les enfants éloignés de l'appareil. Ne pas ouvrir la porte appareil en fonctionnement
7 Ne pas couper l'alimentation électrique de l'appareil en fonctionnement. L'arrêt de l'extracteur de fumées peut provoquer un risque de refoulements dans la pièce en cas de faible tirage naturel
8 Lors du premier allumage, aérer la pièce pour évacuer les vapeurs émises par la cuisson de la peinture et des graisses (pendant 2 ou 3 cycles de fonctionnement)
9 Vérifier périodiquement les joints d'étanchéité pour éviter toutes fuites dans votre habitation
10 En cas d'incendie, éloigner tous les matériaux inflammables loin de votre appareil et appeler les secours

## 10 LE REMPLISSAGE EN COMBUSTIBLE

Lors du remplissage du réservoir, éviter de mettre de la sciure ou tout autre corps étranger qui pourrait bloquer la vis sans fin. Effectuer le remplissage du réservoir, appareil froid.
Le manque de combustible provoque un arrête avec pour signal sur l'afficheur « ALARME PAS DE FEU »
Ne jamais mettre les mains dans le réservoir si l'appareil n'est pas hors tension.
S'assurer que le couvercle du réservoir à granulés est toujours bien fermé. Il ne faut pas remettre dans le réservoir à granulés les résidus de granulés imbrûlés qui restent dans le creuset et proviennent d'allumages manqués.

Fig 5

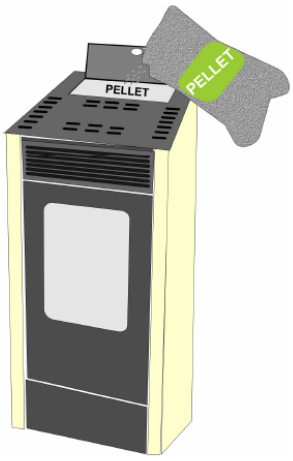


Edition: Avril 2015

# 11 LE COMBUSTIBLE

Le granulé de bois est un combustible obtenu par pressage de sciure de bois, sa forme cylindrique est obtenue par étirage
Le granulé de bois est un combustible entièrement écologique (aucun aditifs, colle ou autres matériaux ne rentre dans sa composition)

Caractéristiques du granulé de bois :

| | |
|---|---|
| Diamètre | 6 mm |
| Longueur | 20 – 30 mm |
| Humidité | 6 à 8 % |
| Pouvoir calorifique | 4,7 à 5,3 kWh/kg |

A ne pas utiliser dans votre appareil des:
Granulés avec des dimensions différentes
Granulés de mauvaises qualités ou qui contiennent de la sciure, des résines, des substances chimiques, des additifs ou de la colle
Granulés humides qui augmentent de volume et provoque des dysfonctionnements du système d'alimentation
Avec pour conséquences:
Un encrassement du creuset et du conduit de fumées,
une augmentation de la consommation de combustible
Une diminution du rendement
Un noircissement de la vitre

Les granulés doivent être stocké dans des locaux non humides.
Pour l'utilisation de granulés de bois de qualité mais présentant des caractéristiques différentes il est nécessaire d'ajuster les paramètres de fonctionnement du produit
La personnalisation des paramètres doit être effectuer uniquement par un personnel Agrée par Kausiflam

Mises en garde importantes avec exclusion de la garantie:

La sciure est normalement présente en petite quantité dans le fond des sacs; Il faut faire attention lors du remplissage du réservoir a ne pas la verser

En cas d'accumulation dans le réservoir, débrancher votre appareil et aspirer périodiquement pour éviter de graves anomalies de fonctionnement

Si au cours du chargement ou pour d'autres raisons, un corps étranger est dans le réservoir, il convient de le retirer sous peine de graves dommages à votre appareil

N'utiliser que des granulés de diamètre 6 mm avec certification DIN +,EN+ ou NF Biocombustibles

GRANULES BIOCOMBUSTIBLES

Ne pas utiliser comme incinérateur

Edition: Avril 2015

# 12 MISE EN SERVICE

L'allumage des granulés se fait très facilement si l'installation et le tirage cheminée sont correct..
Vider et nettoyer le creuset,
Vérifier qu'il y a suffisamment de granulés dans le réservoir; nous vous rappelons que lorsqu'on allume le poêle la première fois il faut attendre que la vis sans fin se remplisse de granulés, cela provoque un minimum de 3 tentatives d'allumage à vide par manque de granulés dans le creuset.
Vérifier que la porte est bien fermée. Attention, ne pas utiliser de liquides inflammables pour allumer le poêle (alcool, essence, pétrole etc.)
Important: lors du premier allumage il est conseillé de maintenir un feu doux pendant au moins 24 heures pour permettre de stabiliser les contraintes élastiques des matériaux qui composent le poêle et le foyer, cela permet d'éviter des dommages permanents à ceux-ci. Les résidus d'usinage et les peintures peuvent dégager des odeurs et de la fumée pendant les premières heures de fonctionnement; il est conseillé d'aérer la pièce.

Attention, les valeurs de fonctionnement de 1 à 5 sont préprogrammées en usine et ne peuvent être modifiées que par un technicien agréé.

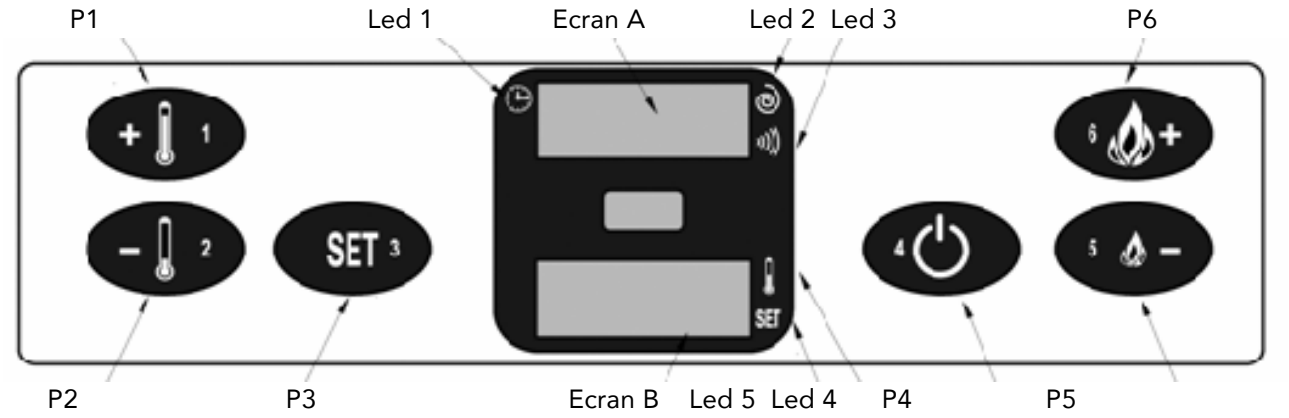

Fig. 6

**Panneau de contrôle**

Touche P1 et P2: en mode set température permet d'augmenter ou diminuer la valeur du thermostat de 06°C min à 41°C maxi. Une pression continue sur la touche P1 permet d'afficher la température des fumées. Ces deux touches ont des fonctions de programmation.
Touche P3: permet d'accéder à la programmation de la température et au menu des paramètres utilisateur et technicien.
Touche P4: (ON-OFF) mise en marche et arrêt, acquitter les alarmes et quitter la programmation
Touche P5 et P6: augmenter et diminuer la puissance de chauffe de 1 à 5.
Led 1: programmation horaire active
Led 2: si allumé vis sans fin en marche
Led 3: réception des données de la télécommande.
Led 4: thermostat activé
Led 5: clignotant, pendant le réglage de la température ou si on est dans le menu.
Écran A: au démarrage affiche l'état de la carte. Pendant le fonctionnement affiche la puissance calorifique. Pendant la modification des paramètres affiche la valeur du paramètre à modifier.
Écran B: au démarrage affiche l'état de la carte. Pendant le fonctionnement affiche la température programmée par l'utilisateur. Pendant la modification des paramètres affiche la valeur du paramètre à modifier.

Edition: Avril 2015

## Cycle de fonctionnement

Pour démarrer le poêle

Appuyer sur la touche 4 et la maintenir enfoncée jusqu'à ce que l'affichage indique le message **"ALLUMAGE"**.

La bougie d'allumage est sous tension et l'extracteur de fumées tourne au maximum pendant 5' puis réduit sa vitesse

Après cette phase, apparaît le message **"CHARGEMENT PELLET"** la vis sans fin envoie les granulés suivant un débit prédéfini (ajustable dans les paramètres techniques).

Dés que le capteur de température de l'extracteur de fumée détecte une variation de température, affichage du message **"FLAMME"** avec extinction de la bougie d'allumage et passage en phase de stabilisation et mise en route du ventilateur de convection d'air

Après cette phase d'allumage l'appareil est en mode travail sur la dernière puissance calorifique sélectionnée (modifiable avec les touches 5 et 6). Le réglage est possible si la température ambiante est inférieure à la température de consigne, sinon l'appareil passe au ralenti

Si le granulés n'est pas enflammé au bout de 12 /15 mn, l'afficheur indique **ECHEC DEMARRAGE**

En cas de panne de courant de quelques minutes, l'appareil reprend son cycle normal de fonctionnement d'avant la coupure

Pour modifier la température de consigne, ajuster la température avec les touches 1 et 2. Visualiser les valeurs sur l'écran supérieur, en fonctionnement l'écran indique à la fois la valeur de la température ambiante et l'heure

L'écran inférieur indique la puissance de travail de l'appareil. Par exemple si ON 4 est fixe et

ON 3 clignote cela signifie que l'appareil réglé sur ON 4 va passer à ON 3 parce que la température ambiante se rapproche de la valeur de consigne, l'appareil gérant automatiquement sa puissance de chauffe grâce à son programme de modulation.

Après atteinte de la température de consigne, l'appareil affiche **MODULATION** (Flamme minimum) si l'état est réglé sur OFF STANDBY, si le réglage est ON STANDBY le chauffage s'arrête en indiquant **STOP ECO**

Si la température d'ambiance sélectionnée est inférieure à la température réelle, l'appareil passe automatiquement en mode minimum. Si la température descend de 2 °C l'appareil repart en mode normal

Pour arrêter l'appareil, appuyer sur la touche 4 pendant environ 3 secondes l'afficheur supérieur indique **NETTOYAGE**

Le cycle d'extinction arrête l'alimentation en granulés, passe la vitesse de l'extracteur de fumées au maximum. Après refroidissement le ventilateur de convection d'air arrête et après quelques minutes arrêt de l'extracteur des fumées (il peut tourner encore quelques minutes après le refroidissement de l'appareil) afficheur **OFF**

Positionnement du capteur de température ambiante

Brancher le capteur sur la prise arrière et le positionner sur le mur adjacent de manière à ne pas subir l'influence de l'appareil

Résumé du fonctionnement

Allumage

Appui prolongé sur la touche 4 de l'afficheur

Apparait sur l'afficheur

**ALLUMAGE** pendant environ 1,5 minute (phase de pré allumage)

**CHARGEMENT PELLET** pendant 4 à 5 minutes (phase d'allumage)

**FLAMME** pendant 3 / 5 minutes (phase de stabilisation de l'allumage)

Après atteinte de la température de consigne, l'appareil affiche **MODULATION** (Flamme minimum) si l'état est réglé sur ON STANDBY, si le réglage est OFF STANDBY le chauffage s'arrête en indiquant **STOP ECO**

Edition: Avril 2015

Le poêle fonctionne en mode automatique selon la puissance programmée jusqu'à ce qu'il atteigne la température de consigne demandée par l'utilisateur, il passe alors en mode modulation pour maintenir cette température.
Si la température de consigne continue à augmenter, le poêle se coupe et redémarrera automatiquement (fonction Stand by activée : delta + ou – 2°C) ou continue à fonctionner à la puissance minimale
Le poêle réalise des phases d'auto nettoyage d'une durée de 30 '' toutes les 45' (arrêt de l'alimentation en granulés et vitesse d'extraction au maximum), ne toucher à aucun réglage cette phase à pour but de brûler le surplus de granulés se trouvant dans le creuset.

Réglage de l'appareil
Ajustement de la température ambiante
Appui sur la touche 3 SET puis réglage par appui sur les touches 1 et 2
Ajustement de la puissance de chauffe
Appui sur la touche 3 SET puis réglage par appui sur les touches 5 et 6

Arrêt
Appui prolongé sur la touche 4 de l'afficheur, apparait sur l'afficheur **OFF**

## 13 REGLAGE DU PROGRAMMATEUR

L'afficheur vous renseigne sur le fonctionnement de l'appareil. En accédant au menu vous pouvez visualiser ou régler les paramètres accessibles. Il existe 3 zones de visualisation sur l'afficheur
INPUT Zone d'entrée, affiche les valeurs saisies lors de la programmation
NIVEAU MENU Affiche le niveau du menu choisit
DIALOGUE Affiche les conditions de fonctionnement en cours
Afficheur

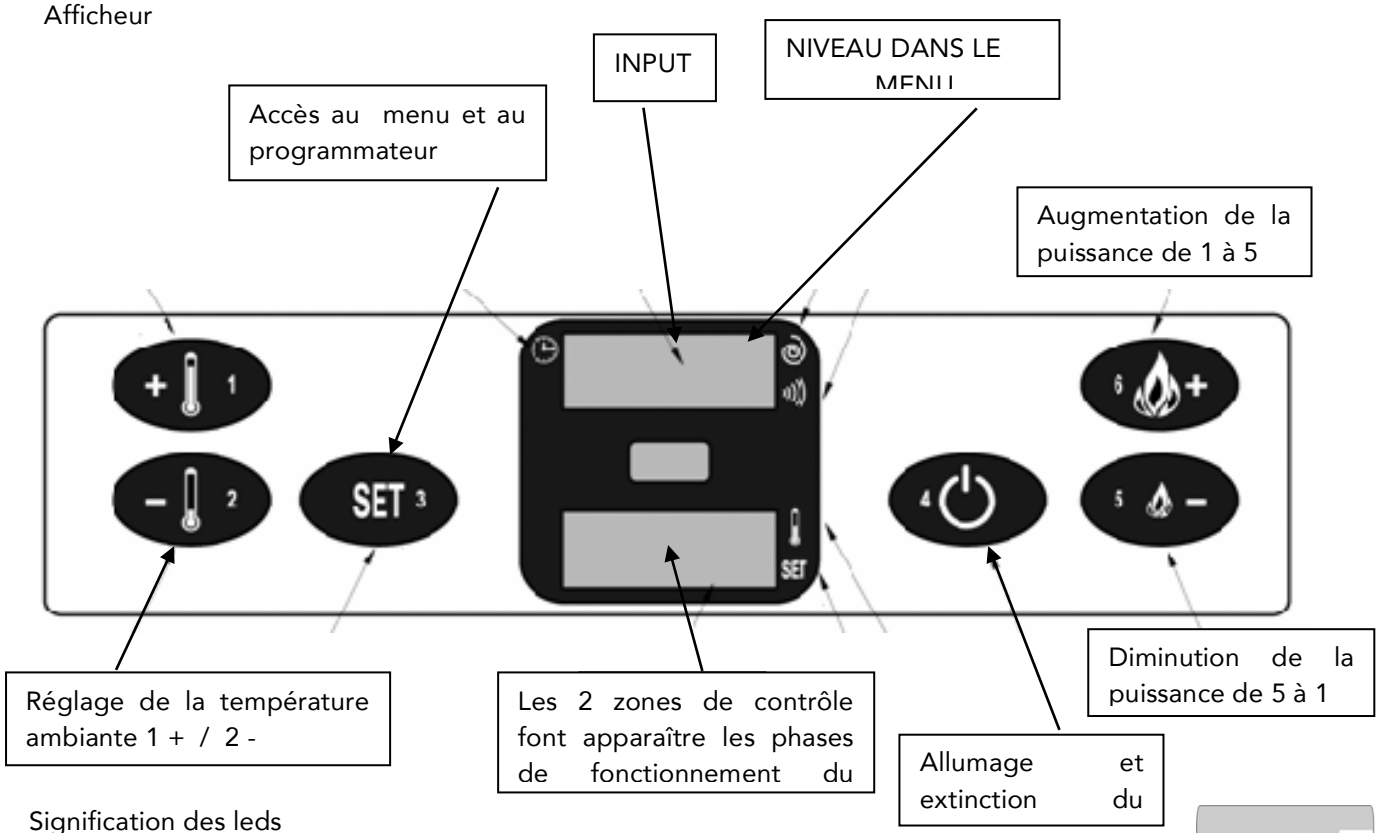
INPUT
NIVEAU DANS LE MENU
Accès au menu et au programmateur
Augmentation de la puissance de 1 à 5
SET 3
SET
Réglage de la température ambiante 1 + / 2 -
Les 2 zones de contrôle font apparaître les phases de fonctionnement du
Allumage et extinction du
Diminution de la puissance de 5 à 1

Signification des leds
Se trouvant sur la gauche de l'afficheur, allumage led quand la fonction est activé

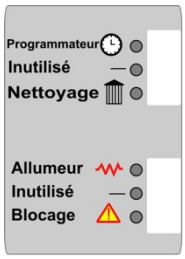


La touche 3 SET sert à accéder au menu, il est divisé en plusieurs niveaux qui permettent d'accéder aux paramètres de la programmation du programmateur horaire
L'accès aux paramètres techniques est protégé par la clé E
(ne pas essayer d'entrer des codes incorrectes sous peine de blocage de l'appareil)
Edition: Avril 2015

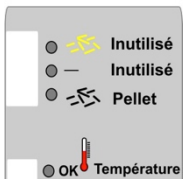

Menu UTILISATEUR

L'utilisateur a la possibilité d'accéder au menu pour régler l'appareil en fonction de ses besoins

Le menu est divisé en 4 niveaux, voir tableau ci dessous

| NIVEAU 1 | NIVEAU 2 | NIVEAU 3 | NIVEAUO 4 | VALEUR |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| 01 - réglage horloge | | | | |
| | 01 - jours | | | |
| | 02 - heures | | | |
| | 03 - minutes | | | |
| | 04 - jours | | | |
| | 05 - mois | | | |
| | 06 - années | | | |
| 02 - réglage | | | | |
| | 01 – état programme | | | |
| | | 01 –état programme | | on/off |
| | 02 – programme journalier | | | |
| | | 01 – programme jour | | on/off |
| | | 02 – départ 1 jour | | heure |
| | | 03 – arrêt 1 jour | | heure |
| | | 04 – départ 2 jour | | heure |
| | | 05 – arrêt 2 jour | | heure |
| | 03 – programme | | | |
| | | 01 – plaget semaine | | on/off |
| | | 02 – départ programme 1 | | heure |
| | | 03 – arrêt programme 1 | | heure |
| | | 04 – lundi programme 1 | | on/off |
| | | 05 – mardi programme 1 | | on/off |
| | | 06 – mercredi programme | | on/off |
| | | 07 – jeudi programme 1 | | on/off |
| | | 08 – vendredi programme | | on/off |
| | | 09 – samedi programme 1 | | on/off |
| | | 10 – dimanche programme | | on/off |
| | | 11 – départ programme 2 | | heure |
| | | 12 – arrêt programme 2 | | heure |
| | | 13 – lundi programme 2 | | on/off |
| | | 14 – mardi programme 2 | | on/off |
| | | 15 – mercredi programme | | on/off |
| | | 16 – jeudi programme 2 | | on/off |
| | | 17 – vendredi programme | | on/off |
| | | 18 – samedi programme 2 | | on/off |
| | | 19 – dimanche programme | | on/off |
| | | 20 – départ programme 3 | | heure |
| | | 21 – arrêt programme 3 | | heure |
| | | 22 – lundi programme 3 | | on/off |
| | | 23 – mardi programme 3 | | on/off |
| | | 24 – mercredi programme | | on/off |
| | | 25 – jeudi programme 3 | | on/off |
| | | 26 – vendredi programme | | on/off |
| | | 27 – samedi programme 3 | | on/off |
| | | 28 – dimanche programme | | on/off |
| | | 29 – départ programme 4 | | heure |
| | | 30 – arrêt programme 4 | | heure |
| | | 31 – lundi programme 4 | | on/off |
| | | 32 – mardi programme 4 | | on/off |
| | | 33 – mercredi programme | | on/off |
| | | 34 – jeudi programme 4 | | on/off |
| | | 35 – vendredi programme | | on/off |
| | | 36 – samedi programme 4 | | on/off |
| | | 37 – dimanche programme | | on/off |
| | 04 – programme week-end | | | |
| | | 01 – plage week-end | | |
| | | 02 – départ 1 | | |
| | | 03 – arrêt1 | | |
| | | 04 – départ 2 | | |
| | | 05 – arrêt 2 | | |
| 03 – choix de la langue | | | | |
| | 01 - italien | | | set |
| | 02 - francais | | | set |
| | 03 - allemand | | | set |
| | 04 - anglais | | | set |
| 04 – mode stand-by | | | | on/off |
| 05 – premier | | | | set |
| 06 – état de l'appareil | | | | set |
| 07 – professionnel | | | | set |

Tableau n.1

Menu 01- Réglage Horloge

Régler l'heure et la date. La carte électronique est équipée d'une batterie au lithium d'une autonomie comprise entre 3 et 5 ans

Menu 02- Réglage Programmateur

Sous Menu 03-01 Activation Programmateur

Permet d'activer ou de désactiver toutes les fonctions du programmateur

Sous Menu 03-02 Programmation journalière

Permet d'activer et de mettre en place la programmation journalière. Il est possible d'activer 2 groupes de fonctionnement avec des horaires imposés

Sous Menu 03-03 Programmation sur la semaine

Permet d'activer et désactiver 4 programmes indépendants avec 4 programmes simples.

Le programme peut être activé ou désactiver, en position OFF le programmateur ignore la commande

ATTENTION

Effectuer une planification précise pour éviter que sur les plages journalières se croisent les heures d'activation et de désactivation

| Programme 1/2/3/4 | | | |
|---|---|---|---|
| Niveau menu | selection | description | Valeur possible |
| 03-03-02/11/20/29 | DEPART PROG 1/2/3/4 | Heure de mise en route | Heure- off |
| 03-03-03/12/21/30 | ARRET PROG 1/2/3/4 | Heure d'arrêt | Heure - off |
| 03-03-04/13/22/31 | LUNDI PROG 1/2/3/4 | Jour de référence | On/off |
| 03-03-05/14/23/32 | MARDI PROG 1/2/3/4 | | On/off |
| 03-03-06/15/27/33 | MERCREDI PROG 1/2/3/4 | | On/off |
| 03-03-07/16/25/34 | JEUDI PROG 1/2/3/4 | | On/off |
| 03-03-08/17/26/35 | VENDREDI PROG 1/2/3/4 | | On/off |
| 03-03-09/18/27/36 | SAMEDI PROG 1/2/3/4 | | On/off |
| 03-03-10/19/28/37 | DIMANCHE PROG 1/2/3/4 | | On/off |

Dans le tableau ci-dessus il y a 4 programmes pour la semaine, chaque niveau de programme correspond à un type de programme

Par exemple :

Pour le niveau du menu 03-03-02 à 03-03-10 sont les paramètres du programme 1

Pour le niveau du menu 03-03-11 à 03-03-19 sont les paramètres du programme 2

Voir tableau page 19

Sous Menu 03-04 Programmation sur le week-end

Permet d'activer et désactiver et configurer le programmateur pour les jours 5 et 6 (Samedi et Dimanche)

ASTUCE
Pour éviter toute confusion entre les opérations de démarrage et d'arrêt. Utiliser 1 seul programme à la fois, sauf si vous savez exactement ce que vous voulez
Désactiver la programmation journalière si vous désirez utiliser la programmation sur la semaine.
Maintenez désactiver le programme week-end si vous utilisez que le programme semaine avec 4 programmes 1 2 3 4
Activer le programme week-end seulement si vous avez désactiver le programme semaine

Menu 03- Choix des langues
Permet de sélectionner la langue de pilotage de l'appareil. Sélectionner la langue et appui sur la touche 4 pour confirmer

Menu 04- Mode Stand By
Active la mise en veille de l'appareil dés que la température est supérieure à la valeur demandée. Après l'arrêt le redémarrage ne sera possible que lorsque la température sera baissée sous le point de consigne avec un temps mini de 30 minutes

Menu 05- Pré chargement
Appareil froid, permet de remplir le creuset vide pendant 90 ''.Démarrer touche 1 et arrêter touche 4 (cette fonction est utile au premier allumage, ne plus utiliser par la suite)

Menu 06 - Etat de l'appareil
Permet de visualiser l'état instantané de l'appareil, affiche les états de fonctionnement en cours

Menu 07- Professionnel
Permet l'accès aux paramètres de la carte de programmation de l'appareil

## Télécommande (option)

La télécommande permet de régler la puissance de chauffe, la température ambiante voulue et la mise en marche/arrêt automatique de l'appareil.
Pour allumer le poêle appuyer simultanément pendant 3 secondes sur les touches P1 et P6; l'appareil passe automatiquement en phase de démarrage. Quand la phase d'allumage est terminée l'appareil passe en fonctionnement normal et on règle la puissance de chauffage à l'aide des touches P6 et P5. Les touches P1 et P2 permettent de régler la température ambiante voulue. Pour éteindre le poêle appuyer simultanément pendant trois secondes sur les touches P1 et P6; l'écran A affiche "Off".
La télécommande fonctionne avec une pile de type MN2 12 Volt

Fig 7

Les piles doivent être retirées de l'appareil avant sa mise au rebut et elles doivent être élimées conformément à la règlementation locale.

Edition: Avril 2015

# 14 EXPLICATION DES SECURITES

Les dispositifs de sécurité ont pour fonction de prévenir et éliminer les risques de dommages aux personnes, animaux et choses. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de modification ou de réparation de ces dispositifs de sécurité par une personne non agréée, (garantie annulée.)

En cas d'anomalie de fonctionnement, le défaut s'affiche sur l'écran.
Appui sur la touche (4), on efface l'information affichée.

Alarme Black Out

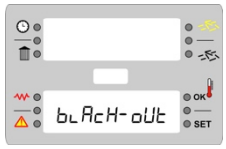


En cas de panne de courant pendant plus de 1' arrêt de l'alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil , extracteur et ventilateur fonctionne à la vitesse maxi

Alarme Sonde de fumées

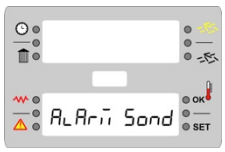


Panne du capteur de fumées, arrêt de l'alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil , extracteur et ventilateur fonctionne à la vitesse maxi

Alarme de Température de fumées

Si la température des fumées dépasse 280°C, arrêt de l'alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil , extracteur et ventilateur fonctionne à la vitesse maxi

Alarme Allumage raté

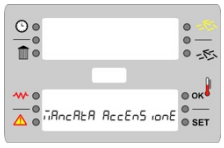


Si l'appareil a loupé son cycle allumage automatique ou si la température des fumées descend en dessous de la valeur mini préréglé, arrêt alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil , extracteur et ventilateur fonctionne à la vitesse maxi

Alarme Pressostat

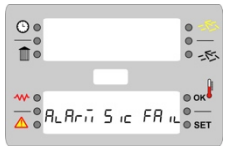


Action du pressostat de contrôle d'évacuation des fumées en cas de cheminée ou échangeur encrassé, il peut aussi se déclencher sous certains conditions atmosphériques particulières (diminution du tirage, ce dysfonctionnement ne peut être considéré comme un défaut)

Alarme Thermostat de sécurité

Action du thermostat de sécurité de surchauffe en cas d'élévation anormale de la température dans l'appareil ALARM SIC FAIL
Pour réenclencher le thermostat, attendre le refroidissement complet de l'appareil

Edition: Avril 2015

# 15 ENTRETIEN

**En fin de saison de chauffe,** Il est nécessaire de faire appel à votre installateur pour les opérations suivantes (Appareil hors tension et froid)
Nettoyage de l'échangeur
Nettoyage complet et examen de tous les composants de l'appareil
Ramonage du conduit de cheminée
Le règlement sanitaire départemental impose deux ramonages annuels (dont un pendant la saison de chauffe). On entend par ramonage, le nettoyage par action mécanique directe sur la paroi intérieur du conduit afin d'éliminer les suies et les dépôts et d'assurer la vacuité du conduit sur toute sa longueur
Le professionnel devra remettre un certificat de ramonage à l'usager
Pour tout remplacement de pièces endommagées exiger des pièces d'origine auprès du vendeur agréé ou s'adresser au fabricant

- **Vider le réservoir de tous granulés pour éviter une prise d'humidité qui peut au prochain allumage provoquer le blocage du système d'alimentation en combustible**

Aspirer les résidus de granulés et la sciure dans le fond du réservoir

**Entretien courant** il est important de nettoyer régulièrement le poêle comme indiqué ci-dessous.

### Nettoyage des parties en métal peint

Nettoyer les parties en métal peint à l'aide d'un chiffon imbibé d'eau. Ne jamais utiliser de substances dégraissantes, de l'alcool, des diluants, de l'acétone, de l'essence, qui pourraient endommager irrémédiablement la peinture.

### Nettoyage de la vitre

La vitre céramique de la porte foyère résiste à 700°C mais pas aux chocs mécaniques. Il faut nettoyer la vitre avec un produit pour vitres vendu dans le commerce, lorsque le poêle est froid pour éviter tout risque de casse. En cas de casse il est impératif de la remplacer avant d'utiliser de nouveau le poêle.

### Ramonage des conduits de fumées (2 fois par an suivant le règlement sanitaire départemental)

Tous les ans faire ramoner: le conduit de raccordement, le conduit de cheminée et la sortie de toit. Ce ramonage doit être effectué par un professionnel qui vérifiera le bon fonctionnement de l'installation.

### Nettoyage de la boîte à fumées

Toutes les 2 semaines il faut nettoyer la boîte à fumées.
A) Ouvrir la porte, toujours quand le poêle est froid.
B) Aspirer les cendres qui se sont accumulées à l'intérieur
C) Lorsque le nettoyage est terminé refermer la porte et vérifier l'état du joint; si nécessaire le remplacer.

### Nettoyage de la chambre de combustion

Toutes les 2 semaines il faut nettoyer la chambre de combustion.
A) Ouvrir la porte, toujours quand le poêle est froid.
b) Retirer le creuset
C) Nettoyer les cendres qui se sont accumulées dans la chambre de combustion.
D) Après le nettoyage procéder en sens inverse pour le montage.

### Nettoyage du creuset Tous les 2 jours il faut nettoyer le brasier (voir fig. 8).

A) Ouvrir la porte, toujours quand le poêle est froid.

Edition: Avril 2015

B) Retirer le creuset de son logement en le soulevant, vider les cendres et si nécessaire déboucher les trous à l'aide d'un objet pointu.
C) Éliminer également les cendres qui se sont accumulées dans le logement du creuset.
La fréquence de nettoyage du creuset dépend du type de granulés. Contrôler la flamme: si elle est rouge, faible ou si elle dégage une fumée noire cela signifie que le creuset est encrassé et qu'il faut le nettoyer.

### Nettoyage du tiroir à cendres

Vider le tiroir à cendres s'il est plein. Les cendres doivent être recueillies dans un récipient métallique avec un couvercle hermétique, ce récipient ne doit jamais entrer en contact avec des matériaux combustibles (par exemple placé sur un sol en bois) car des braises peuvent couver sous les cendres. Éliminer également les résidus de cendres qui se sont déposés dans le logement du cendrier (fig. 9).

### Nettoyage du conduit de raccordement

Tous les mois il faut nettoyer le conduit de raccordement (voir fig.3).
A) Retirer le tampon de visite du raccord Té (poêle éteint).
B) Aspirer les cendres qui se sont accumulées à l'intérieur.
C) Lorsque le nettoyage est terminé refermer le tampon et vérifier l'état du joint; si nécessaire le remplacer. Attention: il est important de refermer hermétiquement le tampon pour éviter que les fumées nocives se répandent dans la pièce.

### Remplacement des joints

Si le joint de la porte foyère et de la porte de la boîte à fumée est détérioré il faut le remplacer pour garantir un bon fonctionnement du poêle. Pour le remplacement s'adresser à un professionnel

Edition: Avril 2015

# 16 SCHEMA ELECTRIQUE

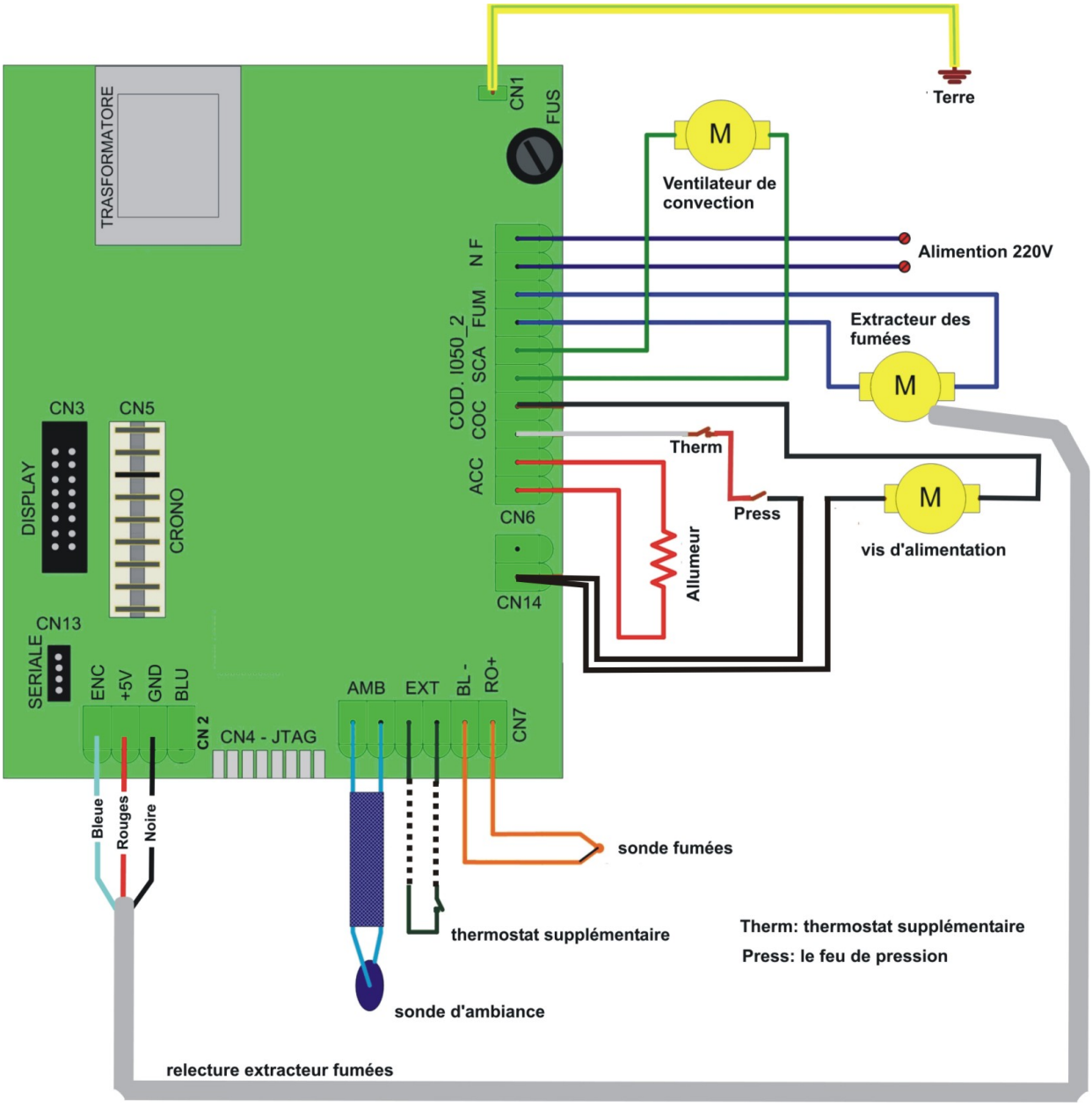


Edition: Avril 2015

# 17 DIAGNOSTIC DES PANNES ET SOLUTION

| Problème | Cause | Solution |
|---|---|---|
| Le panneau de commande ne s'allume pas | Pas d'alimentation électrique<br>Fusible de protection carte grillé<br>Panneau de commande défectueux<br>Câble plat défectueux<br>Carte électronique défectueuse | Vérifier que la fiche est bien branchée<br>Remplacer le fusible de protection carte, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer le panneau de commande, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer le câble plat, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer la carte élect., appeler un technicien spécialisé. |
| Le poêle ne s'allume pas Alarme "AlAR no FirE" | Réservoir vide<br>Le creuset est encrassé<br>La sonde n'a pas atteint la température d'allumage<br>Bougie d'allumage défectueuse<br>Température extérieure trop basse<br>Granulés humides<br>La sonde thermique est bloquée<br>Carte électronique défectueuse | Remplir le réservoir<br>Nettoyer le creuset(voir Entretien)<br>Vider le creuset et rallumer si le problème persiste appeler un technicien spécialisé<br>Remplacer la bougie, appeler un technicien spécialisé.<br>Rallumer le poêle<br>Les granulés doivent être stockés dans un endroit sec, vérifier.<br>Remplacer la sonde, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer la carte élect., appeler un technicien spécialisé. |
| Les granulés ne tombent pas dans le creuset | Réservoir vide<br>Vis sans fin bloquée par un corps étranger (ex. clous)<br>Motoréducteur vis sans fin en panne<br>Vérifier si une alarme (ex. AlAr dEP, AlAR Sic etc.) n'est pas affichée sur l'écran | Remplir le réservoir<br>Débrancher la fiche, retirer la grille de protection à l'intérieur du réservoir, vider le réservoir, nettoyer la vis sans fin et redémarrer.<br>Remplacer le moteur, appeler un technicien spécialisé.<br>Faire vérifier le poêle par un technicien spécialisé pour rechercher la cause. |
| Le feu s'éteint et le poêle s'arrête | Réservoir vide<br>Vis sans fin bloquée par un corps étranger (ex. clous)<br>Granulés de mauvaise qualité<br>Valeur programmée dans la carte à la phase 1 trop basse<br>Vérifier si une alarme (ex. AlAr dEP, AlAR Sic etc.) n'est pas affichée sur l'écran | Remplir le réservoir<br>Débrancher la fiche, retirer la grille de protection à l'intérieur du réservoir, vider le réservoir, nettoyer la vis sans fin et redémarrer.<br>Essayer avec un autre type de granulés<br>Faire régler la charge de granulés par un technicien spécialisé.<br>Faire vérifier le poêle par un technicien spécialisé pour rechercher la cause. |

| | | |
|---|---|---|
| La flamme est faible et orangée, les granulés ne brûlent pas correctement et la vitre est noircie. | Air de combustion insuffisant<br>Conduit de fumée bouché<br>Poêle encrassé<br>Aspirateur fumées en panne | Contrôler: Si l'entrée de l'air à l'arrière du poêle est bouchée; si les trous de la grille creuset et/ou logement creuset sont bouchés par les cendres; les tubes de l'échangeur sont sales; nettoyer les pales et la volute de l'aspirateur (voir Entretien).<br>Le conduit de cheminée est partiellement ou totalement bouché (faire vérifier par un fumiste professionnel tout le conduit, du poêle jusqu'à la souche), ramoner<br>Nettoyer l'intérieur du poêle (voir Entretien).<br>Les granulés ne peuvent brûler grâce à la dépression du conduit de cheminée sans l'aide de l'aspirateur, le remplacer immédiatement, il peut être dangereux pour la santé de faire fonctionner le poêle sans l'aspirateur fumées. Appeler un technicien spécialisé. |
| Le ventilateur échangeur continue à tourner même lorsque le poêle est refroidi. | Sonde température fumée défectueuse<br>Carte électronique défectueuse | Remplacer la sonde fumée, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer la carte élect., appeler un technicien spécialisé. |
| Cendres autour du poêle | Joints portes abîmés ou défectueux<br>Tuyaux conduit de raccordements pas hermétiques | Remplacer les joints<br>Sceller les raccords avec du silicone haute température et/ou remplacer par des tuyaux conformes aux normes en vigueur. Un conduit de fumées pas étanche peut être dangereux pour la santé, s'adresser à un fumiste professionnel. |
| Le poêle s'éteint<br>Alarme "Allr no rete" | Fiche débranchée par inadvertance<br>Coupure momentanée de courant<br>Carte électronique défectueuse | Vérifier que la fiche est bien branchée<br>Vérifier et redémarrer le poêle.<br>Remplacer la carte élect., appeler un technicien spécialisé. |
| Le poêle en température "RiS" affiché sur l'écran | Température ambiante atteinte<br>Température limite sortie fumées atteinte | Le poêle est au minimum, pas de problème<br>Le poêle est au minimum, pas de problème |
| Le poêle en température "Stop Fire" affiché sur l'écran | Nettoyage du creuset | Le poêle est au minimum et le ventilateur d'aspiration au maximum, pas de problème. |

| | | |
|---|---|---|
| Le poêle s'éteint<br>Alarme "Allr dep" affichée | La porte n'est pas fermée<br>Conduit de fumée bouché<br>Aspirateur fumées en panne<br>Raccord cannelé bouché<br>Pressostat défectueux<br>Carte électronique défectueuse<br>Longueur conduit cheminée excessive<br>Conditions météo défavorables | Fermer la porte correctement et vérifier si les joints sont abîmés, si nécessaire les remplacer.<br>Le conduit de cheminée est partiellement ou totalement bouché (faire vérifier par un fumiste professionnel tout le conduit, du poêle jusqu'à la souche de toit), ramoner<br>Les granulés ne peuvent brûler grâce à la dépression du conduit de cheminée sans l'aspirateur. Le remplacer immédiatement, il peut être dangereux pour la santé de faire fonctionner le poêle sans l'aspirateur fumées. Appeler un technicien spécialisé.<br>Débrancher le tuyau silicone du raccord et à l'aide d'un objet pointu nettoyer le raccord cannelé. Si nécessaire remplacer le tuyau.<br>Remplacer le pressostat, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer la carte élect., appeler un technicien spécialisé.<br>Vérifier que le conduit de cheminée corresponde aux normes (voir paragraphe 2) consulter un fumiste professionnel.<br>En cas de fort vent il peut y avoir une surpression dans le conduit. Vérifier et rallumer le poêle. |
| Le poêle s'éteint<br>Alarme "Allr Sic" affichée | Surchauffe de l'échangeur<br>Le ventilateur échangeur ambiant ne fonctionne pas<br>Coupure momentanée de courant<br>Thermostat défectueux<br>Carte électronique défectueuse | Laisser refroidir le poêle et réarmer. Si le problème persiste appeler un technicien spécialisé<br>Remplacer le ventilateur, appeler un technicien spécialisé.<br>Une coupure de courant pendant le fonctionnement entraîne une surchauffe de l'échangeur et le déclenchement du réarmement manuel. Réarmer et rallumer le poêle.<br>Remplacer le thermostat, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer la carte élect., appeler un technicien spécialisé. |
| Le poêle s'éteint<br>Alarme "All Hot temp" affichée | Sonde fumée défectueuse<br>Carte électronique défectueuse<br>Le ventilateur échangeur ambiant ne fonctionne pas<br>Valeur programmée dans la carte à la pos 5 trop élevée | Remplacer la sonde Com0239, appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer la carte élect., appeler un technicien spécialisé.<br>Remplacer le ventilateur, appeler un technicien spécialisé.<br>Faire régler la charge de granulés par un technicien spécialisé. |
| Le poêle s'éteint<br>Alarme "Allr Sond" affichée | Sonde température fumée débranchée<br>Sonde température fumée défectueuse | Vérifier que la sonde soit bien branchée sur la carte et/ou insérée et bloquée dans le logement de l'aspirateur. Appeler un technicien spécialisé. |

# 18 GARANTIE

**Conditions d'application de la garantie commerciale**

## I. Modalités

L'appareil est conçu par la société ELYNES SAS et est distribué par revendeur agréé KAUSIFLAM – ELYNES SAS

ELYNES SAS garantit l'appareil en cas de défauts apparents tels que défini ci-après.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du matériel sur les vices apparents, doivent être formulées par l'acheteur dans les sept jours de la constatation du défaut auprès du revendeur agréé KAUSIFLAM – ELYNES SAS, aux coordonnées figurant sur la facture d'achat, ou auprès directement de la société ELYNES via le site internet www.kausiflam.com sur lequel se trouve toutes les coordonnées utiles.

La présente garantie ne pourra être mise en œuvre que sur présentation d'une preuve d'achat auprès d'un revendeur agréé KAUSIFLAM – ELYNES SAS et il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des défauts ou des anomalies constatées.

L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à ELYNES SAS et/ou à ses prestataires toute facilité pour procéder à la constatation de ces défauts ou anomalies.
De même l'acheteur doit tenir les matériels non conformes à la disposition d'ELYNES SAS, selon les instructions de cette dernière.
Aucun retour de marchandise ne peut se faire sans notre accord écrit, celui-ci devant être effectué dans son emballage d'origine.

## II. Durée et début des prestations de garantie des appareils vendus en France,

(Poêles à bois et à granulés de bois, Cuisinières bois, et autres accessoires)

L'appareil bénéficie d'une garantie de deux ans pièces et main d'œuvre (sauf pièces d'usure) à compter de l'achat de l'appareil (date de facture faisant foi).

## III. Prix de la garantie commerciale

Le prix de la garantie commerciale est inclus dans le prix d'achat de l'appareil.

## IV. Conditions

a) La garantie est applicable à condition que

- l'appareil ait été acquis directement auprès d'un revendeur agréé par KAUSIFLAM – ELYNES SAS (**la garantie ne sera pas applicable si l'appareil a été acquis d'occasion**).
- l'appareil soit installé sur le territoire français
- l'appareil ait été installé selon les règles en vigueur par un professionnel qualifié (Qualibois pour les appareils de chauffage)

La validité du certificat de garantie attachée à l'appareil ne peut en aucun cas être transférée à un nouveau propriétaire.

b) L'inscription de la garantie sur le portail KAUSIFLAM doit être effectuée pendant le délai de garantie de deux ans. La présentation de la facture d'achat de l'appareil sera exigée pour toute demande d'intervention. Elle doit être adressée au service client de KAUSIFLAM – Parc d'activités des Bellevues – BP 50090 – 95610 Eragny sur Oise.

c) En cas d'intervention de notre part ou de l'un de nos partenaires, la facture originale d'achat de l'appareil devra être présentée à la demande du technicien.

Tout refus de votre part ou la non présentation de la preuve d'achat annulera l'intervention. Les frais de déplacement pourront être exigés le cas échéant.

d) Lorsque l'accès au domicile du client ou le transport ou la *manipulation des appareils est impossible*, des *frais complémentaires seront exigés* pour ces déplacements ou transports spécifiques (par ex. personnel de manutention, interventions insulaires, engin de levage).

e) Ces conditions de garantie s'appliquent uniquement au territoire Français, sont exclus les DROM, COM, la Polynésie française, la Nouvelle Calédonie et l'Andorre).

f) La réparation de l'appareil ou le remplacement de pièces ne peut en aucun cas entrainer une prorogation de la durée de la garantie, sauf dans le cas expressément prévu à l'article L. 211-16 du Code de la consommation ci-après reproduit :

> **Article L. 211-16 du Code de la consommation** : *« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.* »

g) L'application de la présente garantie n'exclue pas la responsabilité du revendeur au titre de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 à 1648 du Code civil et de la garantie légale de conformité des articles L. 211-4 à L. 211-13 du Code de la consommation :

> **Garantie légale des vices cachés :**
>
> **Article 1641 du Code civil** : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus*. »
>
> **Article 1648, alinéa 1 du Code civil** : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice*. »
>
> **Garantie légale de conformité :**
>
> **Article L. 211-4 du Code de la consommation** : « *Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.*
> *Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.* »
>
> **Article L. 211-5 du Code de la consommation** : « *Pour être conforme au contrat, le bien doit :*
>
> *1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :*
> *- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*
> *- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;*
>
> *2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté*. »
>
> **Article L. 211-12 du Code de la consommation** : « *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.* »

## V. Contenu et étendue de la garantie

a) En cas de panne identifiée auprès de notre service client, Kausiflam ou un partenaire agrée intervient dans un délai approprié, soit par la réparation, soit par le remplacement des pièces concernées (sous réserve d'installation suivant les normes en vigueur).
Les frais de déplacement, de transport, de main-d'œuvre et de remplacement de pièces sont à la charge de KAUSIFLAM – ELYNES SAS.
Les pièces ou les appareils remplacés seront reprises et seront tenus à la disposition du commercial et deviennent la propriété de KAUSIFLAM –ELYNES SAS.

b) Lors de l'intervention, si le diagnostic du technicien ne laisse apparaître aucune anomalie couverte par la garantie et qui ne pourrait engager la responsabilité de KAUSIFLAM – ELYNES SAS, les frais de déplacement et une demi-heure de main d'œuvre seront facturés au client selon les tarifs en vigueur.

c) Dans le cas où la réparation se révèle techniquement impossible, KAUSIFLAM – ELYNES SAS se réserve le droit de dédommager l'acheteur à hauteur de la valeur actuelle de l'appareil ou avec un appareil de même valeur.
Dans le cas d'une indemnisation par remboursement de la valeur actuelle du produit, la garantie perd sa validité.
Si l'appareil est remplacé, le temps restant de la période de validité de la garantie est reporté sur l'appareil de remplacement.

d) Sauf cas de malveillance ou de négligences graves du SAV KAUSIFLAM – ELYNES SAS le service de garantie ne donne lieu à aucun remboursement de dommages et intérêts par notre société.
Toutes réclamations, devront être adressées par écrit au Service Client de KAUSIFLAM – ELYNES SAS.

e) La fourniture des pièces d'esthétique, des consommables et accessoires n'est pas comprise dans la prestation de garantie.

f) Sur les appareils émaillés ou céramique, les craquelures ne sont jamais considérées comme un défaut de fabrication. Elles sont la conséquence de différence de dilatation tôle-émail ou fonte-émail et ne modifient pas l'adhérence.

## VI. Clauses d'exclusion de la garantie.

**Sont exclus de la garantie commerciale KAUSIFLAM – ELYNES SAS les défauts et pannes liés :**

a) A une mauvaise installation, notamment si elle ne respecte pas les règlementations de sécurité en vigueur ou les instructions de la notice de montage, d'installation ou du mode d'emploi du fabricant.
(KAUSIFLAM- ELYNES SAS ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires, par exemple l'absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage d'une installation, défaut de prise d'air, etc.).

b) A une utilisation non conforme telle que des poêles, cuisinières et appareils électroménagers utilisés à des fins professionnelles dans les commerces ou collectivités, l'hôtellerie
(C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice : exposition à des conditions extérieures affectant l'appareil telles qu'une humidité excessive ou variation anormale de la tension électrique ; Anomalie, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur).

c) A une manipulation incorrecte de l'appareil, ou l'utilisation de produit corrosifs (détergents, produits chimiques, ou tout produit non appropriés).

d) A des dégâts dus à des tiers ou des faits extérieurs tels que : transport incorrect, des chocs, des intempéries, incendie ou explosion ainsi que les dommages causés par des actes de vandalisme ou de malveillance, vol ou tentative de vol.

e) A toute omission ou déclaration intentionnellement fausse, ainsi qu'en cas de force majeur (par ex., grève, inondation, tremblement de terre, guerre, etc…).

f) A des réparations ou modifications effectuées par le propriétaire de l'appareil ou par un service après-vente non autorisé par KAUSIFLAM – ELYNES SAS.

g) A l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine KAUSIFLAM – ELYNES SAS ou non agrée par notre société, et qui peuvent donner lieu à des modifications des caractéristiques techniques du produit.

h) Aux surtensions électriques ou aux installations défectueuses ou non-conformes
(Tension mesurée à l'entrée de l'appareil inférieure ou supérieure de 10 % par rapport à la tension nominale de 230 volts, absence de raccordement à la terre).

i) A l'utilisation d'un combustible autre que celui précisé dans nos notices
(Granulés de bois non-conforme aux normes en vigueurs : trop long, présence de corps étrangers…)

j) Au non-respect des instructions de manipulations, d'entretien et de nettoyage indiquées dans la notice d'utilisation.

k) Les verres sont exclus du cadre de la garantie, leur bris ne pouvant être du qu'à un choc mécanique

l) Pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes qui n'entrent pas dans le cadre de la garantie :

- *Pièces en fonte : porte, plaques protection du foyer, grille de combustion, creuset,*
- *Joints : de porte, de trémie*
- Isolants : Briques réfractaire, Vermiculite
- Déflecteurs
- Pièces électrique : Allumeur, Ampoule, Voyant, Fusible

Toute intervention d'un technicien KAUSIFLAM ou agréé KAUSIFLAM hors garantie se fera à la charge du client après réalisation d'un devis.

## VII. Protection des données personnelles

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression auprès du Service Client de KAUSIFLAM – ELYNES SAS, BP 50090 – Parc d'activités des Bellevues ou sur la page contact du site www. Kausiflam.fr
Les informations recueillies sont nécessaires au suivi de votre dossier et la communication d'offres éventuelles sur nos produits. Vous pouvez à tout moment signaler votre souhait de ne pas recevoir nos communications commerciales. Par courrier postal ou électronique aux adresses ci-dessus.

**KAUSIFLAM**
**ELYNES SAS**
Parc d'activités des Bellevues
BP 50090
95620 Éragny sur Oise

Edition: Avril 2015

Centre D'assistance Technique Spécialisé

| | | | |
|---|---|---|---|
| Société | | | |
| M. | | | |
| Rue | | | N° |
| Code Postal | Ville | | Prov/Dép |
| Tél. | Fax | Port. | |
| 1ER ALLUMAGE | | | |
| Modèle | | | |
| N. série | | | |
| Contrôles effectués: | | | |
| Allumage automatique ☐ | | Moteur air combustion ☐ | |
| Moteur air convection ☐ | | Aspect esthétique ☐ | |
| Emballage ☐ | | Étiquette caractéristiques techniques ☐ | |
| Date 1er allumage | | | |
| Technicien | | | |
| Signature | | | |

KAUSIFLAM

**Capital social : 803 344 €**
RCS Cergy-Pontoise - Siret : **507 382 364 00028**

Siège social :

**Elynes S.A.S**
**Parc d'activité des Bellevues**
**BP 50090**
**95610 Éragny sur Oise**
**France**
**Tél : +33 (0)1 34 40 11 98**

Edition: Avril 2015